



Déclaration SNUipp-FSU 61-CAPD du 28 juin 2016

La CAPD d'aujourd'hui examine l'accès de nos collègues au grade de PE à la Hors-Classe.

Le SNUipp-FSU rappelle, en préalable, son opposition à ce principe qui ne permet qu'à une minorité de collègues d'avoir une progression de carrière alors que les autres se voient limités au 11ème échelon. Il demande sa transformation en indice terminal de 783 pour tous, au rythme d'avancement le plus rapide et dans le cadre d'une classe unique.

Dans une période de léger dégel des salaires et de baisse continue du pouvoir d'achat, les résultats des promotions à la Hors-Classe sont très attendus.

Même si le ministère a augmenté le ratio de promotions à la Hors-Classe depuis la rentrée 2012, le contingent d'accès reste néanmoins toujours faible. Fixé cette année à 5 % alors que l'engagement initial du statut des professeurs des écoles prévoyait pourtant qu'il devait être de 15% .

De plus, nous notons des disparités d'avancement selon le sexe. Malgré les rappels successifs du ministère de l'Éducation Nationale pour une prise en considération du ratio hommes-femmes dans le choix des promu.e.s, « le pourcentage de femmes accédant à la hors-classe, déjà inférieur à celui des hommes, est inlassablement plus faible que le pourcentage de femmes proposées. A titre d'exemple encore cette année, si les femmes représentent au moins 80% des promouvables car , elles ne sont que 70% à être promues. De même, avec l'introduction du point « directeurs », on note une surreprésentation de leur passage car plus de 15 % des directeurs inscrits sur liste d'aptitude sont promus alors que le ratio promouvables/promu.e.s est de 5 %.

Chaque année, une forte majorité des PE envisageant de partir à la retraite n'ont toujours pas atteint le 11ème échelon, ni la hors-classe et sont contraints de prolonger plusieurs années. Il est plus qu'urgent d'accélérer les évolutions de carrière.